

Mgr Fellay affirme qu'il ne signera pas le Préambule doctrinal, par Nicolas Senèze

Publié le 6 février 2012 · 3 min de lecture

Note de la rédaction de La Porte Latine :

il est bien entendu que les commentaires repris dans la presse extérieure à la FSSPX ne sont en aucun cas une quelconque adhésion à ce qui y est écrit par ailleurs.



Le supérieur général de la Fraternité Saint-Pie X a affirmé jeudi 2 février qu'il refusait de signer le Préambule doctrinal présenté par Rome. Une déclaration qui, selon Rome, ne constitue pas une réponse officielle de la Fraternité

Dans une homélie prononcée jeudi 2 février au séminaire américain de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X (FSSPX), à Winona (Minnesota, nord), **Mgr Bernard Fellay**, son supérieur général, a évoqué les discussions entre Rome et les héritiers de Mgr Lefebvre, et notamment le Préambule doctrinal que lui a présenté le cardinal William Levada, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le 14 septembre 2011.

« Nous n'allons pas signer cela », a déclaré Mgr Fellay soulignant que la proposition romaine comportait une solution canonique de régularisation de la FSSPX remplissant « toutes nos conditions », mais expliquant aussi que le point de désaccord demeurerait l'enseignement du concile Vatican II.

« Dans le texte de ce *Préambule doctrinal*, ils donnent deux applications du comment nous devons comprendre ces principes. Ils nous donnent les exemples de l'œcuménisme et de la liberté religieuse, tels qu'ils sont décrits dans le nouveau *Catéchisme de l'Église catholique*, qui reprend exactement les points que nous reprochons au Concile », explique Mgr Fellay.

Pour le chef de file des intégristes, cet enseignement est contraire à la Tradition mais le problème est que Rome « donne une autre signification au mot « Tradition » », affirme-t-il. « **Voilà pourquoi nous avons été obligés de dire « non ». Nous n'allons pas signer cela.** »

Officiellement, les discussions doctrinales entre le Saint-Siège et la FSSPX se sont achevées en juin 2011. Le 14 septembre, dans la suite de ces discussions, le cardinal Levada a remis à Mgr Fellay un Préambule doctrinal sur lequel il demandait à la Fraternité de se positionner.

Après une rencontre, début octobre à Albano (Italie) avec l'ensemble des responsables de la FSSPX, Mgr Fellay a envoyé à Rome une première réponse qui aurait été jugée « insuffisante » par les responsables romains, obligeant Mgr Fellay à faire parvenir une seconde réponse.

C'est l'ensemble de ces textes qui ont été examinés fin janvier lors de l'Assemblée plénière de la Congrégation pour la doctrine de la foi : selon l'agence romaine I.Media, ses membres en auraient jugé la teneur très insuffisante.

À Rome, on considère qu'il n'y a pas actuellement de rupture définitive des négociations avec la FSSPX, du moins tant que cette dernière ne s'est pas prononcée formellement.

Or Mgr Fellay ne semble pas, actuellement, vouloir aller à cette extrémité : « C'est notre devoir d'aller toujours à Rome, de frapper à la porte et de demander non pas d'y entrer (puisque nous sommes déjà dedans), mais de les prier de se convertir, de changer et de retourner à ce qui fait l'Église », a-t-il affirmé à Winona.

En fait, tout se passe comme si aucune des deux parties ne voulait prendre la responsabilité d'être le premier à « claquer la porte ».

Dans ce cas, se poserait alors la question du statut de la FSSPX et de ses membres, prêtres et évêques, qui ne sont plus formellement excommuniés depuis 2009, mais n'ont aucune situation canonique dans l'Église catholique.

Nicolas Senèze, le 6 février 2012

Source : laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/mgr-fellay-affirme-quil-ne-signera-pas-le-preambule-doctrinal-par-nicolas-seneze-6-fevrier-2012

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France